



## Mémoire de la Fondation Marie-Vincent

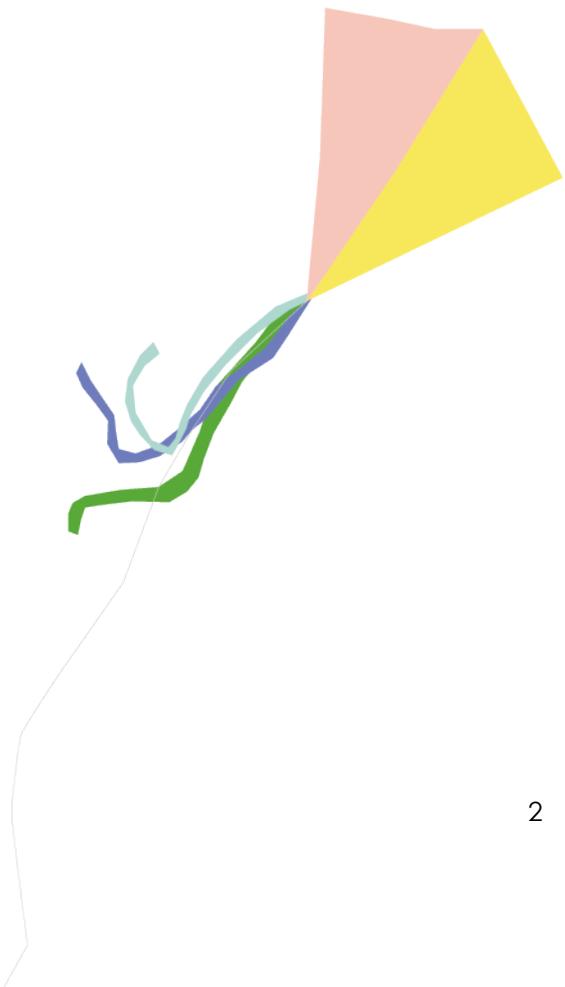
Présenté dans le cadre de la  
Commission spéciale sur  
l'exploitation sexuelle des mineurs



21 janvier 2020

# Table des matières

- 1. Les recommandations en bref.....3
- 2. La Fondation Marie-Vincent.....4
- 3. Quels sont nos services et leur impact sur les jeunes?.....5
- 4. L'impact de l'exploitation sexuelle.....7
- 5. Prévenir l'exploitation sexuelle.....7
- 6. Aider les jeunes victimes.....12
- 7. Les limites de l'IVAC.....15
- 8. Bibliographie.....16



## 1. Les recommandations en bref

### RECOMMANDATION 1

Nous recommandons d'investir dans des stratégies de prévention de l'exploitation sexuelle qui misent sur une approche écosytémique, et ce, dès le plus jeune âge.

Nous recommandons également que les adolescents soient impliqués dans des approches de prévention par et pour les jeunes.

### RECOMMANDATION 2

Nous recommandons de mettre en place, dans toutes les régions du Québec, des services spécialisés qui misent sur la concertation entre les partenaires et que ces services puissent se poursuivre au début de l'âge adulte, dans une réelle continuité de services.

Nous recommandons également qu'un mécanisme de concertation entre les partenaires des différentes régions et provinces soit mis en place.

### RECOMMANDATION 3

Nous recommandons que la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels soit amendée afin que toutes les formes d'exploitation sexuelle soient reconnues comme étant des motifs de victimisation permettant aux jeunes d'obtenir une compensation financière et des services d'aide financés.



## 2. La Fondation Marie-Vincent

### Notre mission

À la Fondation Marie-Vincent, nous nous engageons à jouer un rôle sur le plan de la prévention de la violence sexuelle en ciblant les enfants, les adolescents, les parents, les professionnels et la population générale. Dans cette optique de prévention, nous venons également en aide aux enfants présentant des comportements sexuels problématiques.

Nous aidons les enfants et les adolescents victimes de violence sexuelle et leur famille à surmonter cette épreuve en s'assurant que des traitements spécialisés à la fine pointe des connaissances leur soient offerts.

Nous misons constamment sur les meilleures pratiques dans le domaine de la violence sexuelle en soutenant une Chaire interuniversitaire de recherche et en demeurant à l'affût des nouvelles réalités sociales.

Nous soutenons de nombreux partenaires provenant de différents milieux à travers la province.

Nous mobilisons, autour de la cause de la violence sexuelle, les victimes, leurs parents, ainsi que les partenaires gouvernementaux, financiers et ceux œuvrant auprès des jeunes victimes de violence sexuelle.

### Les services aux jeunes et aux familles en quelques chiffres

#### En 2018-2019



**393 enfants et adolescents** ont été rencontrés pour une investigation policière, un examen médical ou des services psychosociaux.\*

\*Ces enfants ont reçu un ou plusieurs de ces services durant l'année.

**182 enfants et adolescents** ont été rencontrés pour une investigation policière.

**26 enfants et adolescents** ont été rencontrés pour un examen médical.

**243 enfants et adolescents** ont bénéficié des services psychosociaux.

Parmi ceux-ci,

**177** sont des enfants et des adolescents victimes de violence sexuelle et

**66** ont des comportements sexuels problématiques.



### 3. Quels sont nos services et leur impact sur les jeunes?

#### Les services offerts aux enfants et aux adolescents victimes de violence sexuelle

À la Fondation Marie-Vincent, les enfants et les adolescents victimes de toutes formes de violence sexuelle reçoivent des services spécialisés et adaptés à leurs besoins. Les services psychosociaux et le traitement psychothérapeutique qui leur sont offerts sont basés sur les meilleures pratiques dans le domaine et sont reconnus pour leur grande efficacité.

#### L'impact de la violence sexuelle sur la santé des jeunes

Les jeunes victimes de violence sexuelle peuvent développer d'importantes difficultés sur les plans affectif, psychologique et physique.

#### Quelques conséquences associées à la violence sexuelle

- **Problèmes émotionnels et de santé mentale** : stress post-traumatique, anxiété, dépression, idéations suicidaires
- **Problèmes académiques** : moins bons résultats scolaires ou abandon des études
- **Comportements à risque** : abus de substance, échange d'actes sexuels pour subvenir à des besoins, agression et violence dans les relations, fugues
- **Symptômes psychosomatiques affectant la santé physique** : énurésie, encoprésie, troubles gastro-intestinaux, symptômes cardiopulmonaires, problèmes gynécologiques

Ces conséquences potentielles auxquelles font face les jeunes victimes de violence sexuelle peuvent mener à des perturbations importantes dans leur trajectoire développementale et ont généralement un impact délétère à long terme pouvant mener à un dysfonctionnement et à une détresse significative à l'âge adulte.

Ainsi, en l'absence de services adaptés aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents victimes de violence sexuelle, ces difficultés ont le potentiel d'engendrer des conséquences graves et persistantes sur les plans de la santé mentale, physique et sexuelle de ces jeunes, sur leur trajectoire développementale ainsi que sur leur adaptation scolaire.

#### Quels sont les impacts de la thérapie?

Les services offerts à la Fondation Marie-Vincent ont un réel impact sur la trajectoire développementale des enfants et des adolescents victimes de violence sexuelle.

Les thérapeutes de la Fondation travaillent avec une approche cognitive-comportementale centrée sur la résolution du trauma, la *Trauma Focused-Cognitive Behavioral Therapy* (TF-CBT). Elle permet de réduire les difficultés associées à l'état de stress post-traumatique chez les victimes de violence sexuelle, en abordant plusieurs

composantes liées à la victimisation sexuelle sur les plans cognitif, affectif et comportemental.

Au terme du traitement psychothérapeutique offert à la Fondation Marie-Vincent, les études menées par nos chercheurs indiquent que les enfants en ayant bénéficié ont, entre autres:

- une meilleure estime de soi;
- moins de symptômes d'anxiété;
- moins de symptômes de dépression;
- moins de symptômes de stress post-traumatique;
- moins de pensées engendrant un sentiment de culpabilité face à la situation de victimisation subie.<sup>1</sup>

## La prévention de la violence sexuelle

En plus de l'offre de services psychosociaux et thérapeutiques, la Fondation Marie-Vincent contribue à prévenir la violence sexuelle auprès des tout-petits et des adolescents. Nous sommes fiers d'avoir élaborés deux programmes de prévention novateurs, soit le programme Lanterne qui s'adresse aux tout-petits de 0 à 5 ans ainsi qu'aux adultes qui les entourent et un projet de prévention de la cyberviolence sexuelle auprès des adolescents. Nous travaillons également à l'élaboration d'un jeu web interactif qui contribuera à prévenir la violence et l'exploitation sexuelle auprès des adolescents.

### Quels sont les impacts de la prévention?

Pour les enfants:

- Être mieux outillés et éduqués à la sexualité saine et aux relations égalitaires;
- Acquérir de meilleures habiletés de protection contre la violence sexuelle;
- Mieux identifier les situations de victimisation sexuelle et être outillés pour les dévoiler.

Pour les adultes gravitant autour des enfants (parents, familles élargies, professionnels):

- Améliorer leurs connaissances sur le développement psychosexuel chez l'enfant et l'adolescent;
- Être sensibilisés et outillés à intégrer l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires dans leur quotidien;
- Être mieux outillés pour recevoir et intervenir en cas de dévoilement de violence sexuelle.

Pour les professionnels, en plus de bénéficier des impacts nommés ci-dessus, les formations qui leur sont destinées visent à améliorer leurs connaissances en matière de développement psychosexuel et de violence sexuelle afin d'optimiser leurs pratiques d'intervention et de prévention.

---

<sup>1</sup> Hébert, M. et Daignault, I. V. (2015). Challenges in treatment of sexually abused preschoolers: A pilot study of TF-CBT in Quebec. *Sexologies*, 24(1), e21-e27.

## 4. L'impact de l'exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle, même si elle n'implique pas nécessairement de contacts physiques entre l'agresseur et la victime comme dans les cas d'agressions sexuelles, est associée à des conséquences tout autant dévastatrices pour les jeunes victimes. D'ailleurs, les professionnels cliniques sont à même de constater que les victimes présentent souvent des réactions et des séquelles semblables à celles que l'on observe chez les jeunes victimes d'agression sexuelle, soit :

- des symptômes de dépression, d'anxiété et d'état de stress post-traumatique ;
- des troubles de comportements ;
- des comportements sexuels problématiques ;
- un sentiment de culpabilité face à la situation de victimisation subie ;
- une estime de soi affaiblie.

De plus, l'exploitation sexuelle a souvent d'autres conséquences importantes chez les jeunes qui en sont victimes :

- des distorsions cognitives sur les relations amoureuses et sexuelles;
- une vision pornographique généralisée de la sexualité;
- l'hypersexualisation;
- des problèmes de consommation de drogue et d'alcool.

Ces problématiques sont fréquemment observées chez les victimes d'exploitation sexuelle qui viennent à la Fondation Marie-Vincent.

## 5. Prévenir l'exploitation sexuelle

À la Fondation Marie-Vincent, nous savons qu'il est indispensable de prévenir la violence sexuelle envers les jeunes par l'entremise de l'éducation à la sexualité saine et la promotion des rapports égalitaires. La prévention et l'éducation auprès des jeunes, mais aussi de leur entourage, constitue l'un des principaux leviers concrets sur lesquels nous devons agir pour réduire la violence sexuelle.

Des études démontrent que l'éducation à la sexualité auprès des enfants et des adolescents améliore de façon significative leurs connaissances et qu'ils y sont réceptifs. De plus, les programmes de prévention des agressions sexuelles sont efficaces pour améliorer les habiletés de reconnaissance des situations à risque et de protection de soi. L'apprentissage actif basé sur le développement de compétences d'autoprotection serait un facteur clé pour optimiser l'efficacité des programmes de prévention de la violence sexuelle<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Davis, M. K. et Gidycz, C. A. (2000). Child sexual abuse prevention programs: A meta-analysis. *Journal of Clinical Child Psychology*, 29(2), 257-265.

DeGue, S., Valle, L. A., Holt, M. K., Massetti, G. M., Matjasko, J. L. et Tharp, A. T. (2014). A systematic review of primary prevention strategies for sexual violence perpetration. *Aggression and Violent Behavior*, 19(4), 346-362.

De plus, la prévention et l'éducation à la sexualité favorisent le dévoilement chez les jeunes qui sont victimes<sup>3</sup>. Il s'agit d'un point qui revêt une grande importance puisqu'une très faible proportion d'enfants victimes de violence sexuelle dévoilent leur situation et reçoivent l'aide appropriée. Or, nous savons que la violence sexuelle peut avoir un impact délétère considérable sur la santé mentale et physique des jeunes ainsi que sur leur trajectoire développementale. En étant apte à dévoiler leur situation de victimisation, les chances de recevoir l'aide et le soutien dont ils ont besoin sont augmentées. Ceci dit, il importe également que les adultes qui les entourent soient outillés pour recevoir un dévoilement de violence sexuelle et savoir comment agir.

L'implantation du programme d'éducation à la sexualité dans les écoles primaires et secondaires du Québec est un premier pas dans la bonne direction pour prévenir la violence et l'exploitation sexuelle. L'éducation à la sexualité peut améliorer les habiletés de protection de soi mais aussi faciliter le dévoilement en permettant aux jeunes de reconnaître une situation de violence sexuelle et d'avoir des mots pour la nommer.

### Prévenir dès le plus jeune âge

Il est fortement recommandé d'implanter des activités préventives destinées aux enfants et adaptées à leur niveau de développement psychosexuel, dès le plus jeune âge pour leur permettre de développer rapidement des compétences visant à assurer leur sécurité<sup>4</sup>.

C'est ce que fait la Fondation Marie-Vincent avec son [programme de prévention Lanterne](#). Effectivement, le programme mise sur une éducation à la sexualité saine et la promotion des relations égalitaires auprès des tout-petits de 0 à 5 ans. Les outils offerts dans le cadre du programme permettent d'intégrer des notions simples, concrètes et adaptées au niveau développemental des tout-petits. De plus, le programme Lanterne privilégie une approche écosystémique qui cible aussi les adultes de confiance qui gravitent autour des enfants.

#### Quelques exemples de notions pouvant être intégrées auprès des tout-petits

- Éducation à la physiologie : par exemple, nommer toutes les parties du corps, incluant les parties intimes
- Éducation aux habiletés de protection de soi : par exemple, ne pas forcer un enfant à donner ou recevoir des câlins
- Éducation à l'importance du respect de l'intimité : par exemple, apprendre à fermer la porte de la salle de bain
- Éducation aux relations égalitaire : par exemple, favoriser le jeu entre les filles et les garçons, expliquer qu'il n'y a pas de jeu exclusivement conçu pour les filles ou les garçons ou encore d'émotions genrées (les filles peuvent être fortes et courageuses et les garçons peuvent être calmes et avoir de la peine)

<sup>3</sup> Fryda, C. M. & Hulme, P. A. (2015). School-based childhood sexual abuse prevention programs: An integrative review. *The Journal of School Nursing*, 31(3), 167-182.

<sup>4</sup> Manheim, M., Felicetti, R. et Moloney, G. (2019). Child sexual abuse victimization prevention programs in preschool and kindergarten: Implications for practice. *Journal of Child Sexual Abuse*, 28(6), 745-757.

Bref, il est préférable de débiter l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et de la poursuivre durant toute enfance et adolescence, tel que le prévoit le programme d'éducation à la sexualité. Évidemment, la complexité des sujets et enjeux à aborder évoluera graduellement en cohérence avec l'âge et le niveau de développement des jeunes.

### Miser sur une approche écosystémique

Les écrits scientifiques décrivant les meilleures pratiques en matière de prévention recommandent d'intervenir auprès de diverses cibles afin d'impliquer tous les systèmes ayant une influence sur l'enfant<sup>5</sup>. Plus concrètement, les pratiques préventives qui utilisent une approche écosystémique et qui visent non seulement les enfants eux-mêmes, mais également les adultes de confiance qui les entourent, sont privilégiées pour prévenir la violence sexuelle et sont reconnues comme étant plus efficaces que les approches exclusivement centrées sur l'enfant<sup>6</sup>.

Par ailleurs, la capacité d'adaptation des enfants à la suite d'une situation de victimisation sexuelle serait notamment influencée par les réactions de soutien, spécialement de la part des parents non agresseurs<sup>7</sup>, justifiant ainsi l'implication des parents au sein des pratiques préventives. Les adultes qui côtoient et protègent les jeunes au quotidien constituent également des cibles de choix afin de développer un filet de sécurité des plus efficaces.

### Outiller les adultes

Pour que les adultes entourant les jeunes puissent contribuer à les protéger, notamment par le biais de l'éducation, ces derniers ont besoin d'être outillés et informés sur les problématiques liées à la violence et à l'exploitation sexuelle mais aussi sur les nouvelles réalités d'aujourd'hui. Notamment, ils ont besoin de connaissances sur les plans :

- Du développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent;
- De l'éducation à la sexualité chez les jeunes (adaptée au stade développemental de ceux-ci);
- Des enjeux sociaux auxquels font face les jeunes;
- De la détection des comportements à risque et des actions à prendre en cas d'inquiétudes;
- De la détection des signes de victimisation sexuelle (agressions et exploitation) et des actions à prendre en cas d'inquiétudes;
- Des technologies utilisées par les jeunes et des enjeux qui en découlent;

---

<sup>5</sup> Nation, M., Crusto, C., Wandersman, A., Kumpfer, K. L., Seybolt, D., Morrissey-Kane, E. et Davino, K. (2003). What works in prevention: Principles of effective prevention programs. *American Psychologist*, 58(6-7), 499.

<sup>6</sup> Basile, K.C. (2015). A comprehensive approach to sexual violence prevention. *The New England Journal of Medicine*, 372(24), 2350-2352.

DeGue, S., Valle, L. A., Holt, M. K., Massetti, G. M., Matjasko, J. L. et Tharp, A. T. (2014). A systematic review of primary prevention strategies for sexual violence perpetration. *Aggression and Violent Behavior*, 19(4), 346-362.

<sup>7</sup> Beaudoin, G., Hébert, M. et Bernier, A. (2013). Contribution of attachment security to the prediction of internalizing and externalizing behavior problems in preschoolers' victims of sexual abuse. *European Review of Applied Psychology*, 63(3), 147-157.

- Des ressources leur étant destinées et pouvant les soutenir face à leurs questionnements et inquiétudes.

## **Les parents**

Dans le cadre du programme d'éducation à la sexualité, les parents reçoivent des fiches les informant des sujets abordés en classe avec leurs enfants. Des outils créés par différents organismes sont également disponible sur le web. Mais les parents connaissent-ils ces ressources et ces outils qui peuvent les aider à poursuivre l'éducation à la sexualité et la prévention à la maison? Il serait pertinent de réfléchir aux meilleurs moyens de rejoindre les parents afin de les outiller davantage. De plus, il serait intéressant de les sonder sur leurs besoins et le format des outils qu'ils aimeraient avoir. C'est ce que fait la Fondation Marie-Vincent dans le cadre de son projet de prévention de la cyberviolence sexuelle. Ainsi, nous nous assurons que les outils développés répondent réellement à un besoin et qu'ils seront consultés et utilisés.

### **Quelques conseils pour les parents**

- Aborder la sexualité dès le plus jeune âge avec l'enfant : le développement psychosexuel est normal et omniprésent tout comme les autres sphères du développement (cognitif, langagier, moteur, socio-affectif)
- Répondre aux questions des enfants sur la sexualité
- Être à l'écoute et se positionner comme adulte de confiance
- Introduire la notion d'adulte de confiance
- Avoir des conversations régulières sur les applications que son jeune utilise, ses activités en ligne et ses habitudes technologiques
- S'informer et mieux connaître les applications utilisées par nos jeunes, les risques associés et les stratégies de prévention qui peuvent être mises en place
- S'informer sur les ressources destinées aux parents et permettant d'acquérir des connaissances sur les problématiques liées à la violence et à l'exploitation sexuelle

## **Les professionnels**

La Fondation Marie-Vincent offre de la formation au personnel d'établissements scolaires primaires afin de mieux les soutenir dans la dispensation du programme d'éducation à la sexualité en leur donnant des notions sur le dévoilement de la violence sexuelle, le signalement et les comportements sexuels problématiques chez les enfants.

À cet effet, il importe de prendre conscience qu'aborder des notions en lien avec la sexualité peut aussi favoriser les dévoilements de violence sexuelle. Ainsi, les enseignants, principaux dispensaires de la matière en éducation à la sexualité, doivent être outillés pour agir de manière à recevoir adéquatement les dévoilements et à assurer la sécurité des enfants, de par leur aisance et leur ouverture envers la problématique. Pour ce faire, le soutien offert aux enseignants doit être adapté à leur réalité et aux situations d'urgence

auxquelles ils font généralement face. Que ce soit par le biais de professionnels en milieu scolaire spécialement formés en la matière ou d'outils technologiques, l'information nécessaire à la prise en charge d'une jeune victime par l'adulte ayant reçu un dévoilement de violence ou d'exploitation sexuelle doit être accessible et pertinente. À cet effet, en plus des formations dispensées aux professionnels en milieu scolaire qui soutiennent les enseignants, la Fondation Marie-Vincent offre un service de soutien téléphonique destiné aux divers intervenants œuvrant auprès des jeunes.

## **Outiller les jeunes**

Même si les jeunes sont de plus en plus informés quant à la sexualité, grâce aux cours d'éducation à la sexualité et à divers projets de prévention offerts dans les écoles, il n'en demeure pas moins que les créneaux utilisés pour se familiariser ou approfondir leurs connaissances en lien avec la sexualité ne sont pas toujours optimaux. Notamment, l'éducation par les pairs ou par le biais d'internet (sites informels ou pornographiques) peut considérablement nuire aux apprentissages des jeunes et à leur sécurité (et celle d'autrui). D'ailleurs, les jeunes sont quotidiennement confrontés à différentes formes de violence sexuelle, de manière directe ou indirecte.

### **Quelques constats de l'étude menée dans le cadre du projet de prévention de la cyberviolence sexuelle**

- Près de 1 jeune sur 4 (23 %) ayant déjà eu une relation amoureuse aurait partagé des images intimes avec un ou une partenaire.
- 16 % des jeunes qui ont partagé une image intime rapportent que cette image a été repartagée sans leur consentement
- 18 % des jeunes ont rapporté avoir reçu une photo nue ou à connotation sexuelle de quelqu'un d'autre qui circulait sans sa permission.
- 16 % des garçons et 36 % des filles rapportent s'être fait demander d'envoyer des photos nues ou à connotation sexuelle d'elle-même ou d'eux-mêmes.
- 15 % des garçons et 36 % des filles rapportent avoir reçu une image nue ou à connotation sexuelle alors qu'ils ou elles ne le souhaitaient pas.

Ainsi, il importe de sensibiliser les jeunes face aux risques et dangers liés à l'utilisation des médias sociaux, aux relations amoureuses malsaines, ainsi qu'aux idées nuisibles concernant la sexualité pouvant être véhiculées par les pairs ou sur internet. Cette sensibilisation a pour but de prévenir les situations de victimisation et d'exploitation sexuelle mais également la criminalité chez les jeunes (notamment, le partage de fichiers intimes ou la possession et la distribution de pornographie juvénile).

Ceci dit, nous sommes également d'avis qu'il importe d'aborder avec les jeunes les thèmes liés à l'éducation à la sexualité de manière positive et en mettant l'accent sur les bienfaits des relations saines. En effet, dramatiser ou diaboliser les enjeux liés à la sexualité pourrait contribuer à nuire au lien de confiance entre les jeunes et les adultes qui gravitent

autour d'eux et à renforcer l'isolement des jeunes, notamment ceux qui pourraient avoir besoin d'un soutien particulier de la part de l'adulte.

## **Impliquer les jeunes**

Nous savons aussi que pour que la prévention fonctionne auprès des adolescents, il faut qu'ils soient impliqués dans une approche par et pour les jeunes.

Depuis 2017, la Fondation Marie-Vincent travaille sur le projet-pilote *Non à la cyberviolence sexuelle pour nos jeunes*. Dans le cadre de ce projet, des comités de prévention constitués d'adolescents ont été amenés à développer plusieurs stratégies de prévention de la cyberviolence sexuelle pour et par les jeunes adaptées à leur milieu : des vidéos, une murale, un livre dont vous êtes le héros, etc. Un guide d'animation a par ailleurs été développé afin de permettre à tous les milieux scolaires de démarrer le projet et d'impliquer les élèves de leur école dans la prévention de la cyberviolence sexuelle.

En plus du projet des comités de jeunes, la Fondation Marie-Vincent développe présentement une approche de prévention par les pairs. Les jeunes sélectionnés pour devenir des pairs ambassadeurs sont formés afin de développer les compétences et habiletés nécessaires à l'animation d'ateliers de prévention de la cyberviolence sexuelle auprès d'élèves plus jeunes. La prévention par les pairs est une approche novatrice mise de l'avant afin d'avoir une incidence sur les taux de prévalence de cyberviolence sexuelle.

## **RECOMMANDATION 1**

**Nous recommandons d'investir dans des stratégies de prévention de l'exploitation sexuelle qui misent sur une approche écosytémique, et ce, dès le plus jeune âge.**

**Nous recommandons également que les adolescents soient impliqués dans des approches de prévention par et pour les jeunes.**

## **6. Aider les jeunes victimes**

D'abord, il semble y avoir un manque de ressources spécialisées pour aider les jeunes victimes d'exploitation sexuelle au Québec. L'expertise pour répondre à ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur est en train de se développer grâce à différents projets prometteurs comme SPHÈRES à Montréal ou Mobilis en Montérégie. De plus, à la Fondation Marie-Vincent, nous offrons des services psychosociaux et psychothérapeutiques aux jeunes victimes ou survivantes d'exploitation sexuelle, que ce soit dans une optique de traitement ou de prévention de la re-victimisation.

Par ailleurs, un des enjeux importants liés à l'intervention auprès des victimes et survivantes d'exploitation sexuelle est la méfiance de ces dernières face aux intervenants. Elles ont peur, honte, se sentent coupable et hésitent à se tourner vers l'aide qui pourrait leur être

offerte. Comme les victimes de violence conjugale, elles peuvent être ambivalentes face à leur situation et à l'agresseur. Nous avons donc un défi de taille pour les mobiliser et leur offrir les services dont elles ont besoin. Il faut créer un lien avec ces jeunes et miser sur une concertation entre les partenaires.

## **Le projet SPHÈRES et l'importance de la concertation entre les partenaires**

SPHÈRES est un projet qui vise à accompagner des jeunes Montréalais âgés de 12 à 24 ans en situation d'exploitation sexuelle. Il mise sur la collaboration entre des milieux institutionnels et communautaires afin d'accompagner ces jeunes dans leurs démarches de changement pour se construire une identité positive, développer leur autonomie et trouver leur place.

Parmi les partenaires, on trouve le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, En Marge 12-17, L'Anonyme, le programme Les Survivantes au SPVM et la Fondation Marie-Vincent.

L'objectif général du projet Sphères est d'encourager le partenariat et l'élaboration d'actions concertées afin d'aider les jeunes à combler leurs besoins autrement que par une implication dans une trajectoire d'exploitation sexuelle. Les efforts de tous les partenaires visent à soutenir ces jeunes dans une démarche d'intégration sociale et dans l'adoption de saines habitudes.

L'exploitation sexuelle est une problématique complexe qui peut entraîner des problèmes de santé mentale ou physique, de consommation, de criminalité, etc. Ainsi, chacun des partenaires a un rôle bien important à jouer pour aider le jeune à se sortir de sa situation.

SPHÈRES offre des services ciblés sur un continuum intégré à des adolescent.e.s et jeunes adultes en leur offrant, entre autres :

- suivi personnalisé;
- réponse aux besoins urgents et de sécurité;
- accompagnement et référence vers des ressources adaptées;
- activités et expériences positives;
- soutien aux parents des participants du projet.

Le projet répond aussi à une « rupture de services » existante lors du passage de l'adolescence à la vie adulte. Cette rupture dans l'offre de services, au moment même où ces jeunes sont à leur plus vulnérable, constitue une des plus grandes lacunes des services offerts aux jeunes en difficulté. Cette transition, de l'adolescence à l'âge adulte, constitue un moment crucial où les jeunes éprouvant certaines difficultés ou vulnérabilités, tant sur le plan personnel, familial ou social, peuvent percevoir la prostitution comme un choix possible ou parfois même, comme une obligation. De plus, tel que mentionné préalablement, les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ne bâtissent pas facilement des liens de confiance avec les adultes qui veulent les aider. Ainsi, une



## **RECOMMANDATION 2**

**Nous recommandons de mettre en place, dans toutes les régions du Québec, des services spécialisés qui misent sur la concertation entre les partenaires et que ces services puissent se poursuivre au début de l'âge adulte, dans une réelle continuité de services.**

**Nous recommandons également qu'un mécanisme de concertation entre les partenaires des différentes régions et provinces soit mis en place.**

## **7. Les limites de l'IVAC**

À ce jour, la loi sur l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) ne reconnaît pas l'exploitation sexuelle comme un acte criminel. Par exploitation sexuelle, nous entendons également prostitution juvénile, leurre d'enfants, pornographie juvénile, etc. Ainsi, les jeunes qui en sont victimes ne peuvent pas recevoir d'indemnisation donc, dans plusieurs cas, de services psychothérapeutiques permettant d'aborder les difficultés découlant de leur expérience de victimisation sur les plans social, psychologique et physique.

Pourtant, tel que mentionné préalablement, il est entendu que l'exploitation sexuelle a le potentiel de générer des conséquences dévastatrices pour les jeunes qui en sont victimes et que ces derniers présentent souvent des réactions et des séquelles semblables à celles des victimes d'agression sexuelle. De plus, l'exploitation sexuelle fait maintenant partie des motifs de compromission prévus dans la Loi sur la protection de la jeunesse. Nous sommes donc d'avis qu'il serait pertinent que la Loi de l'IVAC soit modifiée rapidement pour être cohérente et qu'elle prévoit l'indemnisation des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Nous savons que le gouvernement réfléchi déjà à l'adaptation de cette loi.

Marie-Vincent offre et finance entièrement les services à tous les enfants et adolescents pour qui une situation de violence sexuelle, incluant toutes formes d'exploitation sexuelle, a été fondée, malgré l'absence d'indemnisation de la part de l'IVAC.

## **RECOMMANDATION 3**

**Nous recommandons que la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels soit amendée afin que toutes les formes d'exploitation sexuelle soient reconnues comme étant des motifs de victimisation permettant aux jeunes d'obtenir une compensation financière et des services d'aide financés.**

## Bibliographie

- Basile, K.C. (2015). A comprehensive approach to sexual violence prevention. *The New England Journal of Medicine*, 372(24), 2350-2352.
- Beaudoin, G., Hébert, M. et Bernier, A. (2013). Contribution of attachment security to the prediction of internalizing and externalizing behavior problems in preschoolers' victims of sexual abuse. *European Review of Applied Psychology*, 63(3), 147-157.
- Davis, M. K. et Gidycz, C. A. (2000). Child sexual abuse prevention programs: A meta-analysis. *Journal of Clinical Child Psychology*, 29(2), 257-265.
- DeGue, S., Valle, L. A., Holt, M. K., Massetti, G. M., Matjasko, J. L. et Tharp, A. T. (2014). A systematic review of primary prevention strategies for sexual violence perpetration. *Aggression and Violent Behavior*, 19(4), 346-362.
- Fryda, C. M. & Hulme, P. A. (2015). School-based childhood sexual abuse prevention programs: An integrative review. *The Journal of School Nursing*, 31(3), 167-182.
- Hébert, M. et Daignault, I. V. (2015). Challenges in treatment of sexually abused preschoolers: A pilot study of TF-CBT in Quebec. *Sexologies*, 24(1), e21-e27.
- Manheim, M., Felicetti, R. et Moloney, G. (2019). Child sexual abuse victimization prevention programs in preschool and kindergarten: Implications for practice. *Journal of Child Sexual Abuse*, 28(6), 745-757.
- Nation, M., Crusto, C., Wandersman, A., Kumpfer, K. L., Seybolt, D., Morrissey-Kane, E. et Davino, K. (2003). What works in prevention: Principles of effective prevention programs. *American Psychologist*, 58(6-7), 499.